

Procès-verbal Conseil Syndical Syndicat Intercommunal des Eaux Haut-Jura Sud Jeudi 06 juin 2024 19H00

Pour rappel la convocation datée du 29/05/2024 :

ORDRE DU JOUR : Session Ordinaire :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2024,

Délibérations :

- **Raccordement des forages lieu-dit Le Talonard La Pesse : Attribution du marché de travaux pour le lot 2,**

- **Assistance du Conseil Départemental service EAU : mise à jour du schéma directeur, création du PGSSE + SDEP**

Informations et questions diverses

Présents : Christian ROCHET, Stéphane GROS, Thomas GRENARD, Jean-Marc HENROTTE, Eliane GRENARD, Julien CARNOT,

Absents excusés : Raphaël PERRIN qui donne pouvoir à Eliane GRENARD, Grégoire JUBERT qui donne pouvoir à Julien CARNOT et Pascale LOMBARD qui donne pouvoir à Jean-Marc HENROTTE

Absent : Quentin GROS,

Secrétaire : Eliane GRENARD

Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 20.02.2024, vote pour à l'unanimité des présents.

DELIBERATIONS :

1) Objet : Attribution du marché de travaux – LOT 2

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Vu les délibérations prises antérieurement pour l'opération citée en objet et notamment :

- Celle du 22/08/2023 confiant au SIDEC la mission de maîtrise d'œuvre,
- Celle du 14/11/2023 approuvant le PROJET estimé toutes dépenses confondues à 499 000,00 € HT ;
- Celle du 20/02/2024 déclarant le lot n°2 infructueux et attribuant le lot n°1 à l'entreprise PETITJEAN TP.

Considérant, les résultats d'analyse de la consultation pour la re consultation du LOT n°2 – Électromécanique, traitement et télégestion, lancée en procédure adaptée le 21/03/2024 et le choix du pouvoir adjudicateur,

De retenir l'offre de base pour le LOT 2 de l'entreprise AQUALIANS pour un montant total de 190 967,00 € HT soit 229 160,40 € TTC (TVA 20%) après négociation ;

Après en avoir délibéré, le COMITÉ SYNDICAL : à 9 voix POUR (dont 3 pouvoirs), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Article 1 : Prend note du choix de retenir l'offre de base pour le LOT 1 de l'entreprise AQUALIANS pour un montant total de 190 967,00 € HT soit 229 160,40 € TTC (TVA 20%) après négociation ;

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, dans le respect du code de la commande publique, à signer le marché du LOT 2 avec l'entreprise retenue, toutes les pièces nécessaires à leur exécution ainsi que les avenants éventuels ;

Article 3 : S'engage à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt, et notamment à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

2) Objet : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage par le Conseil Départemental Service EAU Schéma directeur – PGSSE – SDEP

LE CONSEIL SYNDICAL,

Rappelant le schéma directeur établi en 2014 par le Cabinet Naldéo,

Considérant la nécessité du Syndicat de mettre à jour ce schéma directeur,

Vu l'obligation de réaliser le PGSSE (le plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux est une démarche globale visant à garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau depuis la zone de captage jusqu'au robinet.) et le schéma de distribution d'eau potable (SDEP) est un schéma qui détermine les zones desservies par le réseau de distribution,

Vu la proposition d'assistance du Conseil Départemental, service EAU, pour la maîtrise d'ouvrage, estimé à 18 jours environ à 300€ par jour

Après en avoir délibéré, le COMITÉ SYNDICAL : à 9 voix POUR (dont 3 pouvoirs), 0 CONTRE, 0 ABSTENTION, et compte tenu de l'intérêt pour le syndicat d'une telle structure,

DECIDE

- D'approuver la prestation d'assistance du Conseil Départemental pour la mise à jour du schéma directeur, la réalisation du PGSSE et du SDEP à 300€/jour.
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette prestation délivrée par le Conseil Départemental

INFORMATIONS DIVERSES :

- 1) Appel à projet CPIE : voir avec la CCHJSC.
- 2) Copil du 05/06/2024 avec la SUEZ, en présence de M. Le Bossé du Conseil Départemental pour assistance-conseil, présentation par la M. Coin de la SUEZ du rapport annuel 2023.
Interconnexion réseau des Rousses : Les travaux sur la chambre de vannes (vannes, clapet, compteur vente en gros) ont été réalisés le 26/10/2023. Pour l'essai, il sera nécessaire d'informer le SIE Plateau des Rousses et les usagers du service Nord (Bellecombe, les Molunes et les Moussières) d'éventuelles anomalies de service (coupure, qualité...). L'information sera transmise par la SUEZ. Le SIE attend l'essai pour réceptionner ces travaux et régler la facture 6637 € HT.



Des travaux sont à prévoir rapidement sur le réservoir des Bouchoux et de Laisia : en attente des devis.

RDV programmé début juillet entre la commune de La Pesse / la SUEZ / le SIEHJS et Mme Schindler (propriétaire lotissement Sur La Semine) pour demande de rétrocession de voirie / reprise extension du réseau d'eau.

Réservoir de la Dalue : une solution est à trouver pour l'écoulement de l'eau lors de la vidange pour le nettoyage du réservoir. La Suez et le SIEHJS sont allés sur site.

La SUEZ proposera des devis pour le renouvellement des compteurs, proposition avec ou sans télérelève, radio relève.

Fin de la séance 20H20.

Secrétaire : Mme. E. GRECARD	M. Président : Christian ROCHER
	

Procès-verbal approuvé lors du conseil syndical du 26/09/2024